

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## RUBRIQUE 1

## IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Cette FDS est conforme aux réglementations françaises à la date de révision ci-dessus.

### 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

**Nom du produit:** LOW DENSITY POLYETHYLENE HOMOPOLYMER - Grades désignés par le préfixe LD

**Description du produit:** LDPE sans Aide Process (ppa), voir en rubrique 16 la liste des grades couverts.

### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

**Emploi prévu:** Revêtements, Extrusion et moulage, Extrusion-soufflage

**Usages déconseillés:** Aucun sauf si spécifié ailleurs dans cette FDS.

### 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Fournisseur:** Liski S.r.l.  
Via Veneto, 8  
Téléphone : +39 035 4826195  
24041 BREMBATE  
Italie

**N° du fournisseur (standard):**

+39 035 4826195

**Courriel:**

info@liski.it

### 1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

**N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24):**

**Centre antipoison:**

Ce produit n'est pas sujet aux dispositions relatives aux Fiches de Données de Sécurité selon l'article 31 du Règlement REACH.

## **RUBRIQUE 2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE**

#### **Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008**

Non classé

### **2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE**

Aucun élément d'étiquetage au titre du Règlement (CE) N° 1272/2008

### **2.3. AUTRES DANGERS**

#### **Dangers physiques / chimiques:**

AVERTISSEMENT: Susceptible de former des concentrations de poussières combustibles dans l'air (durant le traitement/la manipulation). Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une ignition. Des granulés répandus sur une surface dure représentent un danger de glissade. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.

#### **Dangers sur la santé:**

Si de la poussière est générée, elle peut être abrasive pour les yeux et provoquer une irritation mineure des voies respiratoires. Les vapeurs ou émanations dégagées lorsque le produit est chauffé peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

#### **Dangers pour l'environnement:**

Pas de danger significatif. Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

## **RUBRIQUE 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

### **3.1. SUBSTANCES** Non applicable. Ce produit est un mélange au sens réglementaire. **3.2.**

#### **MELANGES**

Ce produit est défini comme un mélange.

**Pas de substance dangereuse devant être divulguée.**

## **RUBRIQUE 4 PREMIERS SECOURS**

### **4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS**

#### **INHALATION**

Aux températures ambiantes/normales, aucun effet néfaste dû à l'inhalation des poussières n'est susceptible de se produire. En cas d'exposition à des vapeurs et/ou aérosols formés à des températures élevées, éloigner immédiatement la personne touchée de la zone d'exposition. En cas d'interruption de la respiration, fournir une assistance respiratoire. Maintenir au repos.

#### **CONTACT CUTANE**

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Produit chaud : Immerger ou rincer immédiatement la zone de peau touchée avec de grandes quantités d'eau froide afin de dissiper la chaleur. Couvrir d'une compresse en coton propre ou de gaze et obtenir des soins médicaux sans délai.

#### **CONTACT AVEC LES YEUX**

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale.

#### **INGESTION**

Aucun effet nocif attendu en cas d'ingestion.

### **4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES**

Pas de symptômes ni d'effets significatifs.

### **4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES**

Des moyens spéciaux permettant de procurer un traitement médical spécifique et disponible immédiatement sur le lieu de travail, n'apparaissent pas nécessaires.

## **RUBRIQUE 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. MOYENS D'EXTINCTION**

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jets d'eau directs.

### **5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE ET DU MELANGE**

**Produits de combustion dangereux:** Hydrocarbures inflammables, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs

### **5.3. CONSEILS AUX POMPIERS**

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Assurer un refroidissement prolongé afin de prévenir une réinflammation. Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égoûts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

**Dangers inhabituels d'incendie:** Explosion: éviter la génération de poussière; de fines poussières en dispersion dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition représentent un danger d'explosion.

#### PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

**Point d'éclair [Méthode]:** Techniquement non réalisable

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** UEL:

Aucune donnée disponible      LEL: Aucune donnée disponible

**Température d'auto-inflammation:** Techniquement non réalisable

### RUBRIQUE 6

### MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

##### PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

##### MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Il ne faut pas laisser les poussières s'accumuler sur les surfaces, car elles sont susceptibles de former un mélange explosif si elles sont rejetées dans l'atmosphère en concentration suffisante. Eviter la dispersion de poussières dans l'air (par exemple, en nettoyant les surfaces empoussiérées à l'air comprimé). Empêcher l'exposition des poussières à des sources d'ignition. Par exemple, utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et interdire la présence de flammes, étincelles ou de fumeurs à proximité immédiate. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

#### 6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos. Déversements importants : Couvrir les déversements avec une feuille ou bâche en plastique afin de minimiser la propagation.

#### 6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

**Déversement terrestre:** Des granulés répandus sur une surface dure représentent un danger de glissade. Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Petits déversements secs : À l'aide d'une pelle propre, placer le produit dans un conteneur propre et sec et couvrir; déplacer les conteneurs hors de la zone de déversement.

**Déversement dans l'eau:** Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir immédiatement le déversement à l'aide de barrages flottants. Avertir les autres navires. Récupérer par écrémage.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent

grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

#### 6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir rubriques 8 et 13.

### RUBRIQUE 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Un nettoyage de routine doit être institué afin de s'assurer que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les poussières du produit peuvent accumuler des charges électrostatiques de par la friction liée aux opérations de transfert et de mélange et provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Mettre en place des précautions appropriées vis-à-vis des sources d'ignition, telles que mise à la terre, atmosphère inerte ou outils ne produisant pas d'étincelles. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. A titre de conseil consulter les normes applicables localement. Se référer à NFPA 654 - Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids et à EN 61241 - Matériels électriques pour utilisation en présence de poussières combustibles.

Eviter les températures élevées pendant des périodes prolongées. Eliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. NE PAS manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Ne pas exposer au soleil. Des précautions doivent être prises lors du stockage et de la manipulation de ce produit. En dehors de la nature spécifique du polymère, les conditions d'humidité, d'ensoleillement et de température influent sur le comportement du produit au cours de son stockage et de sa manipulation. Veiller particulièrement à éviter un empilement inapproprié des sacs palettisés ou autres emballages. En effet, les produits polymères peuvent, sous certaines conditions, présenter une instabilité dimensionnelle. Durant les opérations de transfert, éviter les conditions générant de la chaleur.

**Température de chargement/déchargement:** [Ambiante]

**Température de transport:** [Ambiante] **Pression de transport:** [Ambiante]

**Accumulateur de charges statiques:** Ce produit accumule l'électricité statique.

#### 7.2. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Le type de conteneur utilisé pour stocker le produit peut avoir un effet sur l'accumulation statique et la dissipation. Stocker dans un endroit frais et sec équipé d'une ventilation appropriée. Tenir à l'écart de produits incompatibles, flammes nues et hautes températures. Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.

**Température de stockage:** [Ambiante]

**Pression de stockage:** [Ambiante]

**Récipients/emballages adaptés:** Conteneurs vrac; Fûts; Sacs; Octatainers; Wagons à trémie; Octatainer; Silos

**Matériaux et revêtements adaptés (Compatibilité Chimique):** Aluminium; Polyéthylène

### 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

La rubrique 1 informe sur les utilisations identifiées. Aucuns conseils disponibles spécifiques à l'industrie ou à un secteur d'activité.

## RUBRIQUE 8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

**Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)**

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
POLYMER DUST	Fraction inhalable	VME	10 mg/m <sup>3</sup>			INRS
POLYMER DUST	Fraction respirable	VME	5 mg/m <sup>3</sup>			INRS

Base réglementaire des VLEP, France: Articles R4412-149 et R4412-150 du Code du Travail.

**Valeurs limites d'exposition pour les substances pouvant se former lors de la manipulation de ce produit :** En présence de poussières, l'ACGIH recommande pour les particules insolubles ou faiblement solubles non spécifiées par ailleurs une valeur moyenne d'exposition (VME) de 10 mg/m<sup>3</sup> (particules inhalables) et de 3 mg/m<sup>3</sup> (particules respirables).

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts suivants :

INRS

### 8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

#### MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Utilisation d'une ventilation suffisante afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées.

**PRECAUTIONS PARTICULIERES:** dans le cas d'une génération importante de vapeurs/fumées lors de la transformation à chaud de ce produit, il est recommandé d'équiper les postes de travail pour mesurer la concentration des sous-produits de dégradation thermique susceptibles d'être émis à des températures élevées (par exemple, des composants oxygénés). Les transformateurs de ce produit doivent s'assurer qu'une ventilation adaptée ou d'autres moyens sont utilisés pour maîtriser l'exposition. Il est recommandé d'observer les valeurs limites d'exposition actuellement préconisées par l'ACGIH pour les sous-produits de dégradation thermique. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle des poussières tels que ventilation locale avec extraction et systèmes de transport utilisés dans la manipulation de ce produit soient conçus et entretenus de façon à minimiser la génération et l'accumulation de poussières. S'assurer que les systèmes de manipulation des poussières (conduites d'échappement, collecteurs, récipients et équipements de procédé) sont conçus pour minimiser le potentiel d'ignition de poussières et pour empêcher la propagation d'une explosion. Par exemple, utiliser des événements de décharge d'explosion, un système de suppression d'explosion ou

bien inérer les internes d'équipement. Parmi les autres exemples de matériel approprié figurent les équipements d'une classe électrique adaptée et les chariots automoteurs.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

**Protection respiratoire:** Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Le port d'un appareil respiratoire homologué à épuration d'air est recommandé pour les brouillards d'huile ou les poussières. Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

**Protection des mains:** Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Si le produit est chaud, le port de gants de protection thermique et chimique est recommandé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette. Les normes CEN EN 420 et EN 374 fournissent des recommandations générales et des listes de types de gants.

**Protection des yeux:** Lorsque le contact avec le produit est possible, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau et du corps:** Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port d'un tablier et de manches longues est recommandé lorsque le produit est chaud, pour assurer une bonne protection thermique et chimique.

**Mesures d'hygiène spécifiques:** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

## CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

## RUBRIQUE 9

## PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

**Etat physique:** Solide

**Forme:** Poudre, Granulé, Pastille

**Couleur:** Transparent à opaque, blanc à jaune clair

**Odeur:** Aucune à légère

**Seuil olfactif:** Techniquement non réalisable

**pH:** Techniquement non réalisable

**Point de fusion:** 95°C (203°F) - 120°C (248°F) [Méthode interne]

**Point de congélation:** Aucune donnée disponible

**Point initial d'ébullition / et intervalle d'ébullition:** Techniquement non réalisable

**Point d'éclair [Méthode]:** Techniquement non réalisable

**Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1):** Techniquement non réalisable

**Inflammabilité (solide, gaz):** Techniquement non réalisable

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** UEL:

Aucune donnée disponible LEL: Aucune donnée disponible

**Tension de vapeur:** Techniquement non réalisable

**Densité de vapeur (air = 1):** Techniquement non réalisable

**Densité (à 15 °C):** 0.91 - 0.935 [Méthode interne]

**Solubilité(s) : eau** Négligeable

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Techniquement non réalisable

**Température d'auto-inflammation:** Techniquement non réalisable

**Température de décomposition:** Aucune donnée disponible

**Viscosité:** Techniquement non réalisable

**Propriétés explosives:** Aucun

**Propriétés oxydantes:** Aucun

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

**Masse volumique apparente:** 0.4 g/cm<sup>3</sup> à 20°C - 1 g/cm<sup>3</sup> à 20°C [Méthode interne] **Poids**

**moléculaire:** > 25000

**Hygroscopique:** No



## RUBRIQUE 10 STABILITE ET REACTIVITE

**10.1. REACTIVITE:** Voir sous-rubriques ci-dessous.

**10.2. STABILITE CHIMIQUE:** Le produit est stable dans les conditions normales.

**10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES:** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. CONDITIONS A EVITER:** Eviter les températures élevées pendant des périodes prolongées.

**10.5. MATIERES INCOMPATIBLES:** Oxydants forts

**10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:** Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

## RUBRIQUE 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Classe de danger	Conclusion / Remarques
<b>Inhalation</b>	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur la structure chimique (polymères).
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention.
<b>Ingestion</b>	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>PEAU</b>	
Toxicité aiguë: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur la structure chimique (polymères).
Corrosion cutanée/Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Irritation cutanée négligeable à température ambiante. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>YEUX</b>	
Lésions oculaires graves/Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>Sensibilisation</b>	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>Aspiration:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de présenter un danger par aspiration. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales. Basé sur la structure chimique (polymères).

<b>Cancérogénicité:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer le cancer. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>Toxicité sur la reproduction:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Basé sur la structure chimique (polymères).
<b>Lactation:</b> Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity, STOT)</b>	
Exposition unique: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.
Exposition répétée: Pas de données finales pour ce produit.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Basé sur la structure chimique (polymères).

## AUTRES INFORMATIONS

### Pour le produit lui-même:

Les poussières peuvent être irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.

Les températures élevées ou l'action mécanique peuvent produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles d'être irritants pour les yeux et les voies respiratoires. **Contient:**

Contient des additifs encapsulés dans le polymère. Dans des conditions normales de mise en œuvre et d'utilisation, les additifs encapsulés ne sont pas susceptibles de représenter un danger pour la santé. Toutefois, le meulage du polymère n'est pas recommandé sans appliquer des mesures adaptées de contrôle de l'exposition (voir Rubrique 8 - Mesures d'ordre technique).

## RUBRIQUE 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.

### 12.1. TOXICITE

Produit -- N'est pas susceptible d'être nocif pour les organismes aquatiques.

Produit -- N'est pas susceptible d'être nocif pour les organismes terrestres.

### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE Biodégradation:

Produit -- Susceptible d'être persistant.

#### Hydrolyse:

Produit -- La transformation due à l'hydrolyse n'est pas susceptible d'être significative.

#### Photolyse:

Produit -- La transformation due à la photolyse n'est pas susceptible d'être significative.

#### Oxydation atmosphérique:

Produit -- La transformation due à l'oxydation atmosphérique n'est pas susceptible d'être significative.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Produit -- Le potentiel de bioaccumulation est faible.

#### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Produit -- Peu soluble, flotte et est susceptible de migrer de l'eau vers la terre. Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées.

#### 12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB

Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.

#### 12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Pas d'effets néfastes attendus.

### RUBRIQUE 13

### CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

#### 13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Les moyens d'élimination qui conviennent pour ce produit sont l'incinération contrôlée, de préférence avec récupération d'énergie, ou des méthodes appropriées de recyclage en accord avec les réglementations en vigueur et les caractéristiques du produit au moment de son élimination.

### INFORMATIONS REGLEMENTAIRES RELATIVES A L'ELIMINATION

**Code de déchet européen:** 07 02 13

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

### RUBRIQUE 14

### INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TERRE (ADR/RID):** 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport terrestre

**VOIES NAVIGABLES INTERIEURES (ADNR/ADN):** 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport par voies navigables intérieures

**MER (IMDG):** 14.1-14.6 Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

**MER (Annexe II de la convention MARPOL 73/78):**

**14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Non classé selon l'Annexe II

**AIR (IATA): 14.1-14.6** Non réglementé pour le transport aérien

**RUBRIQUE 15**

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES**

Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants (Peut contenir des substances sujettes à notification active à l'inventaire TSCA de l'EPA avant l'importation aux États-Unis): Veuillez contacter le Service Clientèle (voir en Rubrique 1 pour les coordonnées du fournisseur).

**15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT**

**Directives et Règlements UE applicables:**

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement]

**Lois et réglementations nationales:**

**Installations classées, sites enregistrés et autorisés:** 2160, 2661, 2662

**15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE**

**Informations REACH:** Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la ou les substances présentes dans ce produit.

## RUBRIQUE 16

## AUTRES INFORMATIONS

**REFERENCES:** Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), dossiers produits du CONCAWE, publications d'autres associations industrielles telle que le consortium européen REACH des solvants hydrocarbonés, Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

### Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

Acronyme	Texte complet
N/A	Non applicable
N/D	Non déterminé
NE	Non établi
COV	Composé Organique Volatil
AICS	Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
AIHA WEEL	Valeurs limites d'exposition dans l'environnement de travail édictées par l'Association américaine d'hygiène industrielle (American Industrial Hygiene Association)
ASTM	ASTM International, connue à l'origine sous le nom de American Society for Testing and Materials (ASTM)/Société américaine d'essais et de matériaux
DSL	Domestic Substance List (Canada)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Substances)
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
ENCS	Existing and new Chemical Substances (Inventaire Japonais)
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (Inventory of Existing Chemical Substances in China)
KECI	Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing Chemicals Inventory)
NDSL	Non-Domestic Substances List (Canada)
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals)
PICCS	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
VLE (TLV)	Valeur limite d'exposition VLE (TLV) (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / ACGIH)
TSCA	Toxic Substances Control Act (Inventaire USA)
UVCB	Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.
LC	Lethal Concentration
LD	Lethal Dose
LL	Lethal Loading
EC	Effective Concentration
EL	Effective Loading
CSEO (NOEC)	No Observable Effect Concentration
DSEO-R (NOELR)	No Observable Effect Loading Rate

